Pompière ou pompier à temps partiel

Service de sécurité incendie - Concours no 1291

Sommaire de la fonction

Sous la responsabilité des officiers du Service de sécurité incendie :

- · Participer aux opérations de lutte contre les incendies;
- Assumer des périodes de garde externes;
- · Agir dans toutes autres situations d'urgence sur le territoire;
- · Participer à l'application des différents programmes de prévention;
- Entretenir les casernes, les véhicules et les équipements incendie;
- · Suivre de la formation;
- · Participer aux maintiens de compétences;
- Soutenir l'équipe d'enquêteurs du service lors des recherches de causes et de circonstances d'un incendie.

Profil de compétences recherchées

- Détenir un certificat Pompier 1 ou Pompier 2 de l'École Nationale des Pompiers du Québec (ENPQ) ou un DEP en sécurité incendie;
- Être en bonne condition physique;
- Être disponible selon des horaires variables;
- Démontrer de bonnes aptitudes pour le travail d'équipe;
- Avoir la capacité d'intervenir lors de situations d'urgence;
- Détenir un permis de conduire de classe 4A ou être en mesure de l'obtenir dans les six mois suivants l'embauche;
- Résider sur le territoire de la Ville de Rimouski ou dans un rayon de quinze (15) kilomètres de la caserne 63 (11, Saint-Laurent Ouest).

Les candidats retenus qui ont la formation Pompier 1 devront s'engager à suivre la formation Pompier 2. Cette formation est rémunérée et sera offerte par la Ville de Rimouski.



Poste régulier temps partiel

Conditions de travail

- Entre 23,03 \$ et 25,05 \$ de l'heure;
- Classe 1, selon les dispositions de la convention.

Horaire de travail SUR APPEL





